

# CLUB NOISEEN DE RANDONNEE PEDESTRE

Association loi 1901  
Déclaration à la sous préfecture du Raincy

le 14 février 1994 sous le n° 2521  
Affilié à la F.F.R.P. n° 1892 du 15 avril 1994  
Agrément Jeunesse et Sports 93 SP 329 du 21 avril 1995  
Siège social : 3 rue des Mastraits  
93160 - NOISY LE GRAND



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2022

Maison des Associations

111 Piazza du Mont d'Est à Noisy-le-Grand

Début de l'AG à 15h15

**Point 1 : Liste de présence** vérifiée par la Secrétaire

Quorum 1/3 des licenciés de l'année en cours 2022-2023 soit **127** présents et représentés sur 235 adhérents à ce jour

Ouverture et allocution de bienvenue du Président du club.

**Point 2 : Election d'un Président de séance :** Guy Bonnin et d'une **Secrétaire de séance**, Catherine Louveau.

**Point 3 : Approbation du compte rendu de l'AGO du 06/11/2021.** Vote = approbation à l'unanimité

**Point 4 : Rapport moral et d'activités 2021/2022 par le Président sortant et présentation des actions**

- 203 sorties ont été effectuées = +64 par rapport à la saison précédente pour 2481 km (+849), soit une moyenne de 12,2 km (+0,5) par sortie, soit 13,9 km (+0,3) pour la randonnée, 8,6 km (+0,4) pour la marche nordique, 9,4 km (+0,8) pour les raquettes. Nous avons eu 7 randonnées et 4 marches nordiques imprévues.
- 5 sorties ont été annulées, 3 pour raison personnelle et 2 pour intempérie.
- Le nombre d'adhérents est passé de 232 à 245 (un peu moins qu'avant COVID) dont 170 inscrits en randonnée (+34), 150 (+19) en marche nordique dont 92 (+19) sur les 2 activités et 17 (-17) ont payé sans jamais participer. Sur les 203 sorties, nous avons 134 randonnées (+44), 58 marches nordiques (+9), 10 sorties raquettes et 1 rando challenge.
- Le nombre de total de km parcourus est de 49 972 (+20 162) dont 31 229 (+12 753) de randonnée, 17 100 (+5 766) de marche nordique et 1 643 en raquettes et challenge.
- Les randonnées ayant eu le plus de participants sont :
  - Enigme dans le 7<sup>ème</sup> (47), Molière (40) et Rue St-Denis (34) le samedi après-midi ;
  - Les Bruyères et Georges Brassens (28) pour les dimanches à la journée ;
  - Chaumes-en-Brie (23) et Meudon (20) pour le jeudi ;
  - La Planchette (galette des rois) (29), Jablines (28) et les Francs-Maçons (26) pour le jeudi après-midi ;
  - Paris respire (31) pour le dimanche après-midi ;
  - La journée à Noyon (54) pour un samedi à la journée ;
  - Bussy-St-Georges (17) pour la randonnée douce.
- Les séances de marche nordique ayant eu le plus de participants sont celles du 12 février (61), 16 octobre et 19 mars (56), 18 septembre (54), 29 janvier (52) pour le samedi et du 9 mars (52) pour le mercredi, la moyenne du mercredi est identique à celle du samedi (35) ;
- 49 personnes ont participé à la semaine en Limousin, 32 aux raquettes et 51 aux Cinq Terres en Italie « *attention, il faut essayer de casser les groupes déjà constitués, j'ai eu des échos* ». La participation au week-end de Chenonceaux est de 28, celle de Sancerre est de 23, de Planète Sauvage de 25, du Château de l'Islette de 14 (en août).
- 89 adhérents différents ont participé aux séjours (-14 par rapport à 2019) sur 222 (moyenne de 2,5 sur 7). « *Je trouve dommage que nous ne voyons certains adhérents de la région parisienne seulement lors de ces séjours mais jamais en cours d'année* ».
- La représentation du CNRP à des réunions auprès du CDRP93 a été assurée avec la participation de Jean-Marc Valid (CDRP93 Président), Jacques Bonnet pour la marche nordique (CDRP93

marche nordique), Bernard Marchand (CDRP93 Vie Pratique) et Guy Bonnin pour diverses réunions (CDRP93 commission Jeunesse et Marche en Ville).

- Participation à des réunions de Jean-Marc Valid (CDRP93 Président), Jacques Bonnet pour la marche nordique (CDRP93 marche nordique), Bernard Marchand (CDRP93 Vie Pratique) et Guy Bonnin pour diverse
- Les formations suivantes ont été suivies par nos animateurs :
  - 1 Brevet fédéral de randonnée : Florence Verry
  - 2 Brevet fédéral de marche nordique : Gérard Millon et Loïc Duarte
  - 2 Animateurs de proximité : Catherine Crétenet et Michel Suc
  - 1 Responsable Tourisme : Thérèse Steiger
  - 1 Baliseuse responsable de secteur : Sarra Ben Hassen
  - 20 personnes ont suivi le stage « Premier Secours » initiation et formation continue
  - 2 stages pour mettre en place une application de randonnée : websig : Michel Suc et Guy Bonnin (logiciel de carte de la FFR)
- Le président remercie les membres du bureau et les animateurs du club pour leur implication et leur volontariat, la relève étant le plus souvent assurée en cas d'empêchement de l'un d'entre eux. Nous avons parmi ces personnes, 3 femmes, qui, bien que toujours en activité assurent des responsabilités au club : Pascale B, Sarra B et Catherine C. Une nouvelle activité (rando nature) a été prise par Martine F un jeudi après-midi tous les 2 mois. Je voulais également vous faire part du décès d'un de nos animateurs, Alfred Dittgen qui s'est impliqué pendant de nombreuses années, et qui, malgré la maladie, a assuré des randonnées douces jusqu'en juin.
- Actions particulières du club :
  - Administration et mise à jour du site web du CNRP ([www.cnrp93.com](http://www.cnrp93.com)) assurées par Thérèse Steiger, Christian Goursaud et Jean-Marc Valid ;
  - Un article sur Noisy Mag de juillet-août promouvant 5 randonnées avec QR code dans Noisy-le-Grand par l'intermédiaire de notre site.
  - Action randonnée pour des classes (du CE2 au CM2) des écoles Georges Brassens, Clos d'Ambert, Pierre Joliot-Curie, Jules Ferry, Simone Veil et La Varenne de Noisy-le-Grand encadrée par Christine Baudin, Martine Lejars, Nadine Nirdol, Thérèse Steiger, Tim Kindavong, Didier Couraud, Guy Bonnin et Jacques Bonnet ;
  - Prise en charge du Forum des associations par Martine Lejars, Jacques Bonnet et Bernard Marchand (marche nordique et randonnée) ;
  - Une convention avec l'AEV du Bois St-Martin pour pouvoir organiser 1 randonnée et 1 marche nordique.
  - Participation aux événements du CDRP93 (comité départemental) : Cap sur La Marne, Parc des Hauteurs et réunion des dirigeants et des animateurs ;
  - Une sortie payante a été effectuée au près de la Mission Locale Sud 93 ;
- Pour la saison 2022-2023, le club compte à ce jour 235 adhérents (+20) dont 42 (+23) nouveaux inscrits et 28 revenants (+5). 19 des 32 nouveaux inscrits de 2021-2022 ont déjà renouvelé leur adhésion (59%).
- Rappel : toute information de dernière minute concernant les randonnées et les marches nordiques (**surtout les imprévus**), est indiquée sur le site Web du club. Il est indispensable de le consulter régulièrement.
- Tous les documents distribués par le club (statuts, règlement intérieur, bulletin d'inscription aux sorties, document de stage ...) sont à lire attentivement et/ou à remplir correctement, de façon lisible (bulletin d'adhésion). La réception de documents mal remplis ou mal écrits est une grosse perte de temps, de travail supplémentaire **pour les bénévoles que nous sommes, et conduit à des discussions sans fin.**
- Les adhérents effectuant un paiement par virement, doivent impérativement indiquer le motif du paiement et avertir en parallèle l'animateur qui organise la sortie par e-mail. Notre trésorier Guy Gentilhomme a mis en place **le paiement par CB pour certaines activités.** (Voir sur le site la rubrique « Prochaines randonnées », sous rubrique « Programmes séparés »)
- **Nous sommes tous des bénévoles ; la relève est loin d'être assurée car si le nombre d'adhérents augmente chaque année celui des animateurs diminue. Nous avons un grand besoin d'animateurs de randonnées et de marche nordique pour que le club puisse continuer à exister même pour seulement 1 ou 2 randonnées sur un semestre (si nous engageons des professionnels, il faut savoir qu'un animateur coûte 200 € à la journée pour 15 personnes),**

- Les randonnées douces pour les anciens de notre club vont, après analyse des besoins être remise au programme du premier semestre 2023 et une nouvelle activité sera envisagée pour attirer des « jeunes » : la marche rapide.

Quitus moral : Vote « Pour » à l'unanimité

**Point 5 : Rapport financier 2021/2022 par le Trésorier**, projet de dépenses (documents envoyés à tous les adhérents avec la convocation à l'AG). Rapport écrit des 2 vérificateurs aux comptes. Vote du quitus de décharge, approuvé à l'unanimité (Attestation en PJ).

**Point 6 : Allocution du Président du Comité Départemental de Randonnée Pédestre du 93.**

Jean Marc Valid donne des informations sur ce que propose le CDRP 93, comment il se situe au sein de l'institution Fédération Française de Randonnée Pédestre ainsi que les avantages d'être affilié à un club.

Tous les adhérents retrouveront les informations données dans cette intervention via le lien du CDRP93 :

<https://www.randopedestre93.fr/>

**Point 7 : Informations générales sur le fonctionnement du club**

- Candidater comme membre du CA (et donc du bureau) est ouvert à tous les adhérents ; il n'est plus nécessaire d'être animateur.
- Il faudrait plus d'animateurs en Marche Nordique dans les deux ans à venir car les effectifs de la MN sont en constante augmentation
- Point sur les adhésions RP (Martine Lejars) et la marche nordique (Jacques). Utiliser le certificat médical qui est en modèle sur le site. Il semble que des lignes du bulletin d'adhésion ne soient pas bien lues → beaucoup de non réponse concernant le « droit à l'image ». Si cette mention n'est pas indiquée clairement « refusé » sur le bulletin d'adhésion, alors la réponse sera considérée de fait comme « accepté ».
- Point sur l'Immatriculation Tourisme : 3 membres du club s'en occupent : Guy Bonnin, Thérèse Steiger, Jacques Bonnet. Finalité : cette démarche permet au club d'organiser des séjours sans être en concurrence illégale avec des professionnels du tourisme. C'est le département qui vérifie les propositions du club.
- Point sur le site : 3 personnes s'en occupent à ce jour (Thérèse Steiger, Christian Goursaud et Jean Marc Valid ; le site est aux normes et fonctionne bien. Toutefois, on recherche quelqu'un de plus, par ex pour remplir la page « prochaines randonnées » Noter que si le site n'est pas complet sur le téléphone, c'est pour une question de poids ! Le site reçoit environ 400 visites par mois.
- Nouveauté, brassards ; tous les animateurs/accompagnateurs vont pouvoir porter un brassard ; cela leur permettra d'être vus et chaque participant saura ainsi à qui s'adresser lors de l'activité

**Point 8 : Renouvellement de 5 postes au C.A.**

Sortants : Florence Verry, Ambroise Rateau, Bruno Baudin, Guy Bonnin et Jean-Marc Valid. **L'équipe actuelle du CA officie depuis de nombreuses années voire une vingtaine d'années et plus. Il est temps que d'autres adhérents prennent des responsabilités au niveau du CA.**

4 administrateurs se représentent :

- Florence Verry se représente (animatrice de randonnée) vote : élue à l'unanimité
- Ambroise Rateau se représente (animateur de randonnée et de marche nordique), vote : élu à l'unanimité
- Bruno Baudin ne se représente pas,
- Guy Bonnin se représente\*\* (animateur de randonnée et responsable tourisme) vote : élu à l'unanimité
- Jean-Marc Valid se représente (animateur de randonnée) vote : élu à l'unanimité

1 nouvelle candidature :

- Catherine Cretenet se présente (animatrice de randonnée) vote : élue à l'unanimité

\*\* *Guy Bonnin a annoncé qu'il démissionne de la fonction de président*

Election des deux vérificatrices s aux comptes pour l'exercice 2022/2023.

- Margaret Andreetti se représente vote : élue à l'unanimité
- Agnès Pressard se représente vote : élue à l'unanimité

## Point 9 : Questions diverses

- Remarques de G. Bonnin concernant les candidatures au CA : ce sont presque toujours les mêmes qui se représentent. Une réponse : quel que soit le nombre d'administrateurs qui se représentent, tout un chacun peut présenter sa candidature pour le CA. Proposition de limiter les mandats ; pour ce faire, il faudra soit procéder à un changement des statuts, soit changer le règlement de l'association
- Les personnes qui souhaiteraient devenir animateur sont invitées à venir lors d'une ou deux randos pour voir le fonctionnement et si elles sont intéressées doivent se faire connaître à un membre du CA ou au président de l'association
- Remarque sécurité pour la marche en ville : si on traverse alors que le signal piétons est rouge, c'est l'animateur qui, en cas de problème, est considéré comme responsable. Sauf s'il a donné une consigne au départ de la randonnée. (Bernard Marchand)
- Quand on fait des semaines de randonnée, il y a des petits groupes d'affinités préexistants. Prêter attention à ce que tout le monde soit intégré.
- **Projets** : rappel pour les séjours = deux semaines par an = début été et début automne (2023 : juin : Jura, septembre ou octobre : Marais Poitevin)  
**Observation** : il faut que les dénivelés de chaque randonnée soient indiqués (pour chaque jour) dans le programme d'un séjour  
**Souhaits** : Aller au Mont-Saint-Michel, en Galice, l'Ecosse ou l'Irlande avec Sud évasion, Châteaux cathares  
**Question** posée par Florence : Quelles sont les personnes intéressées par l'itinérance ? : 15 à 20 mains levées

L'AG se termine à 17h. Un moment est consacré aux remerciements de l'ensemble des adhérents à Guy Bonnin, alors qu'il quitte la présidence du club qu'il a assurée durant 15 ans. Il reçoit un book avec des photos et dédicaces d'adhérents, un diaporama exposant le président « en action » (et souvent avec rires et sourires...) dans toutes les randonnées réalisées avec le club sur la durée de son mandat, et une enveloppe contenant un chèque du montant de la cagnotte collective lui est remise de la part de tous, afin qu'il réalise un voyage rando de son choix ! Applaudissements et émotions...

Le Président

la Secrétaire

Guy Bonnin

Catherine Louveau